



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

Procès-verbal

Conférence des Présidents

Yverdon-les-Bains

26 avril 2014

Table des matières

1	Accueil et appel	2
1.1	Présents	2
1.2	Excusés	3
1.3	Sans réponse	3
2	Information sur le rôle du coach J+S	3
3	Modification des statuts	3
4	Budget 2014-2015	4
5	Information sur les créances et ducroires de la FSTB	5
6	Relève du comité exécutif	6
7	Compétitions officielles	6
7.1	Championnat suisse	6
7.1.1	Système d'arbitrage	6
7.1.2	Durée des matches	7
7.1.3	Système d'inscription	7
7.2	Coupe suisse	8
7.2.1	Matches de classement	8
7.3	Consommation d'alcool ou de produits illicites durant les compétitions	8
7.4	Gestion des forfaits	8
8	Ligue plaisir	8
9	Tchoukball féminin	8
10	Mouvement junior	9
11	Divers	9
11.1	Formation d'aide-entraîneur	9
11.2	Création de l'ETBF	10
11.3	TBC Vallorbe	10
12	Clôture	10

1 Accueil et appel

§ 1 La réunion débute à 13h35.

§ 2 David souhaite la bienvenue et remercie les clubs présents de leurs venues. Chaque président, ou remplaçant du président se présente.

§ 3 David rappelle la différence entre la Conférence des Présidents et l'Assemblée des Délégués, chose qui n'est pas forcément claire pour tous les clubs.

- La **Conférence des Présidents** est faite pour discuter entre clubs et avec le comité exécutif sur différents sujets nécessitant une réflexion tels que des modifications de règlement, de statuts, ainsi que la direction dans laquelle la FSTB doit aller. Elle peut aussi être l'objet de discussions de sujets de fond. Seules les propositions précises d'amendement de règlement seront directement en votation pour l'Assemblée des Délégués. Les autres propositions sont discutées et permettent de définir le travail à effectuer pour réaliser les amendements nécessaires à présenter à la prochaine Conférence des Présidents. Si toutefois un club arrive à préparer à temps une proposition correcte dans la forme pour l'AD suivant la Conférence des Présidents, le comité a alors le devoir de faire paraître la proposition à l'ordre du jour de l'AD.
- L'**Assemblée des Délégués** est donc une réunion décisionnelle où il n'y a pas de débat, de réflexion, ou de proposition de modifications. Les clubs reçoivent trois semaines à l'avance tous les documents relatifs à l'AD, en discutent en comité et prennent à l'avance leur décision concernant les votations.

§ 4 Ci-dessous, les parties soulignées indiquent le nom utilisé pour représenter le club ou la personne dans ce Procès-verbal (PV).

1.1 Présents

- Les clubs adhérents à la FSTB
 - TC Bern : Pascal Kuhn
 - TBC Chambésy : Gaëtan Meyer
 - TBC Carouge : Guillaume Charpentier
 - TBC La Chaux-de-Fonds : Gaël Sieber
 - TBC Fribourg : Sébastien Gumy
 - TBC Genève : Alonso Ormeño
 - Lausanne TBC : Michel Thomann
 - TBC Meyrin : Alexandre Dubois
 - Nyon TBC : Jérémie Esteves
 - TBC Sion : Linda Beytrison

- TB Val-de-Ruz : Alain Collioud
- TBC Vernier : Laurent Ludi
- Winterthur Wizards Sports : Patrik Knechtle
- TBC Zürich : Thomas Produit
- Membres du comité exécutif de la FSTB : David Sandoz, Thibaut Collioud, Lionel Cendre, Loïc Herinckx, Samantha Urbina, Alain Vorpe.
- Membres du Conseil consultatif : Maxime Donzé, Mathieu Carnal

1.2 Excusés

- Chavannes TBC, TchoukballA.D.E, TBC Echallens, TBC Lancy, TBC Neuchâtel, TBC Orbe, Université Neuchâtel TBC

1.3 Sans réponse

- Les Ponts-de-Martel TBC, TBC Morges

§ 5 Mirjam Bartels, responsable du *Sport des enfants J+S Tchoukball* devait être présente aujourd'hui, mais était à l'étranger cette semaine et a perdu son passeport en se rendant à l'aéroport pour prendre son vol retour. Elle ne peut donc pas être présente. Le point qu'elle devait présenter sera donc déplacé pour l'Assemblée des Délégués. Un questionnaire est toute de même distribué aux clubs à ce sujet. Ils le rempliront et le renverront à Mirjam. Le point sur le mouvement junior est déplacé à la fin de l'ordre du jour car nous espérons une éventuelle arrivée de Mirjam avant la fin de la réunion.

2 Information sur le rôle du coach J+S

- § 6 Thomas Produit, Coach J+S de la FSTB, fait un rappel des tâches des coaches J+S.
- Prévoir en avance la formation des futurs moniteurs J+S
 - Être disponible pour J+S surtout par e-mail
 - Annoncer les changements de Coach J+S au Coach J+S de la FSTB
 - Suivre la formation de son équipe de moniteurs
 - S'assurer de la participation des moniteurs aux cours de perfectionnement auxquels ils demandent à être inscrits

3 Modification des statuts

§ 7 Lausanne demande d'où vient la **proposition de passer le nombre de voies par clubs de 2 à 1** lors de l'AD. Il est déjà arrivé quelques fois que les deux représentants d'un

club ne votent pas la même chose car ils ne sont pas d'accord et que ça n'a pas été discuté précédemment au sein de leur club. David précise que les clubs ont le devoir de prendre une décision avant l'AD et que les délégués doivent représenter la décision du club et pas leur décision personnelle. Il était donc incohérent que les clubs soient représentés par deux délégués. Lausanne fait alors remarquer que l'article 16.4 devrait aussi être modifié pour que les clubs n'aient droit qu'à un seul délégué. C'est en effet un oubli et l'article sera bien modifié pour l'AD.

§ 8 Il est aussi proposé aux clubs, mais pas pour la prochaine AD, de **déclarer dans le statut les plus importantes commissions en tant qu'organes de la FSTB**. Les arguments apportés sont les suivants :

- Moyen de publicité pour un organe ayant un pouvoir décisionnaire
- Condition d'entrée et de sortie des membres de la commission
- Délimitation de la compétence
- Condition de recours

L'idée est bien reçue par les clubs. Une proposition sera donc présentée pour la Conférence des présidents 2015 et s'il est convenu aux clubs, elle sera en votation à l'AD 2015.

4 Budget 2014-2015

§ 9 La Chaux-de-Fonds demande quelques précisions sur certains points du budget auxquels Alain y répond.

§ 10 Lors de la précédente Conférence des présidents, il avait été relevé qu'il ne faut pas que les **coûts de déplacement lors des événements internationaux** passent par les comptes de la FSTB. Cela a été plutôt problématique pour le paiement du déplacement en train pour les ETC 2014. Comme il n'y avait aucun moyen pour que chaque personne paye directement aux CFF son billet au prix de groupe, tout a dû passer par le compte personnel d'un membre du comité. Ce qui ne devrait pas arriver non plus. Même si l'on crée un autre compte pour gérer ces paiements, cela devra apparaître dans la comptabilité de la FSTB et ne réglerait donc pas le problème soulevé lors de la dernière Conférence des présidents. La plupart des clubs ne voient pourtant pas pourquoi cela ne peut pas apparaître dans les comptes. Val-de-Ruz relève que ce sont des montants qui ne représentent pas le réel budget de la FSTB. Néanmoins, idéalement, le but serait qu'un jour la FSTB ait assez de sponsors pour couvrir les frais des équipes nationales sans que les joueurs n'aient à déboursier de leur propre poche. Pour y arriver, il peut être intéressant d'avoir un gros budget pour pouvoir convaincre des sponsors. Ce qu'il pourrait être envisagé, c'est de quand même faire passer les coûts des déplacements dans les comptes de la FSTB sauf s'il est possible que les participants puissent payer individuellement à l'agence de voyage.

§ 11 Les coûts du **tchoukup** sont élevés. Il est discuté de comment les réduire. Cela reste un outil de promotion et même le seul outil de promotion concret que la FSTB a. Il reste donc important de conserver la version papier, notamment pour les événements tchoukballistiques et pour les juniors afin de pouvoir atteindre leur parents. Deux solutions pouvant être appliquées ensemble sont proposées

1. Faire des envois en bloc aux clubs plutôt que des envois individuels à chaque membre
2. Envoyer par défaut la version numérique aux membres actifs avec possibilité de demander la version papier et envoyer par défaut la version papier aux membres juniors avec possibilité de ne demander que la version numérique.

Il est clair que l'idéal aurait plutôt été d'avoir suffisamment de financement externe pour que le tchoukup ne nous coûte pas autant, mais la commission sponsoring n'a eu le temps de s'occuper que des sélections nationales.

5 Information sur les créances et ducroires de la FSTB

§ 12 Suite au travail effectué en collaboration avec la Commission Financière de la FSTB sur deux demi-journées - sans compté le travail préalable effectué dans le cadre de la reprise des comptes - il apparaît quasi impossible de retracer clairement les éléments des Ducroires. Alain et les membres de la Commission notent que les clubs sont en ordre avec leurs finances envers la Fédération et que les Ducroires sont, pour l'essentiel, liés à des individus qui, soit ont quitté "la famille du tchoukball", soit ont contesté les montants dus (sans que la FSTB ne soit en mesure de prouver leur bienfondé), soit ont revendiqué des accords oraux concernant les montants de participation et qu'il est impossibles à vérifier.

§ 13 La traçabilité et le travail de regroupement des montants des Ducroires seraient, selon l'observation de la Commission un investissement trop important en relation avec les résultats escomptés. L'absence de "registres de participation" (listes de joueurs de Sélection par exemple) est un élément important dans cette difficulté d'effectuer des recoupements simples.

§ 14 De l'autre côté, la Commission financière a estimé que la FSTB devait s'acquitter auprès des divers créanciers "mineurs".

§ 15 Pour le créancier principal, dont le montant recouvre en grande partie les Ducroires, un accord de principe a été signé et est en possession d'Alain. Cet accord stipule que le créancier abandonne le montant que la Fédération lui doit si l'Assemblée des Délégués, de son côté, accepte de renoncer aux Ducroires.

§ 16 Alain mentionne que c'est accord n'est pas magique même s'il semble surréaliste mais qu'il a été rendu possible grâce à un travail de relations personnelles, un rapport de confiance mutuelle et au bon vouloir du créancier principal. Comme mentionné précédemment, les deux montants sont "proches" de l'équilibre et cet accord permet de limiter de manière importante les difficultés financières qui pourraient survenir si l'Assemblée des Délégués refuse cet accord. en effet, dans ce cas de figure, la somme des montants portés aux Du croire resterait un produit très hypothétique - qui, un jour où l'autre, devrait être passé en "perte exceptionnelle" - et le créancier principal est en droit de réclamer son argent.

6 Relève du comité exécutif

§ 17 Alexandre Dubois se proposera en 2015 pour remplacer Alain Vorpe à la comptabilité de la FSTB. La saison 2014-2015 permettra ainsi à Alain de former Alexandre à son futur poste.

§ 18 Pour ce qui est du poste de Président, personne n'a encore été trouvé, personne ne s'est présenté. Le prochain Président peut être un des membres du comité (c'est une réflexion qui est en cours), mais cela peut aussi être un nouveau membre du comité. L'avantage du prochain Président, c'est que la précédente personne à ce poste ara toujours au comité pour le guider dans ses débuts. Le cahier des charges de la présidence est disponible sur tchoukball.ch/cdc

§ 19 David ajoute quelques précisions par rapport à ce qui a été écrit dans le document envoyé aux clubs. Il arrivera bien un jour où il ne sera plus du tout au comité et il vaut mieux que cela se fasse progressivement plutôt que de tout lâcher en même temps. S'il laisse la présidence en premier c'est parce que c'est le poste où il sent qu'il remplit le moins bien les fonctions, notamment pour ce qui est de la représentation de la FSTB. Ce n'est pas bon l'image de la FSTB. Typiquement, il ne se voit pas du tout gérer une candidature à Swiss Olympic en tant que Président. Mais si une telle candidature se fait, il y prendrait volontiers part d'une autre manière.

7 Compétitions officielles

7.1 Championnat suisse

7.1.1 Système d'arbitrage

§ 20 Genève propose d'augmenter le défraiement des arbitres de ligue A et de répercuter les frais engrangés sur les inscriptions des équipes de championnat (Voir le document de la proposition pour les détails).

§ 21 Alain a représenté la proposition de Genève en comptant un maximum de 71 matchs en ligue A par saison.

Montant du défraiement	20.-	30.-	40.-	50.-
Coût répercuté sur les inscriptions	355.-	532.50	710.-	887.50

§ 22 Zurich estime qu'il est important de valoriser le travail des arbitres. Il constate que les arbitres ne reçoivent que peu de remerciements de la part des joueurs ou des clubs.

§ 23 Zurich propose que les arbitres soient notés par les capitaines des équipes qu'ils ont arbitrés. Mais pas tout de suite après le match pour laisser le temps aux émotions de se reposer (par exemple 36 heures après le match). S'il se trouve qu'un arbitre est souvent mal noté, un membre de la commission d'arbitrage (ou une personne déléguée par cette commission) irait alors assisté à un arbitrage pour pouvoir faire un constat du niveau de l'arbitre.

§ 24 Il est aussi relevé que le niveau d'arbitre IV ne porte pas forcément bien son nom comme il s'agit surtout de formateurs. À la manière de Jeunesse+Sport, il est proposé de renommer ce titre en « Arbitre Expert » ou « Arbitre formateur ».

§ 25 Les clubs trouvent intéressant le projet de Maxime sur le système d'arbitrage. Plusieurs suggestions sont faites. Un groupe de travail sur le sujet sera formé. Il y sera aussi discuté de l'augmentation des défraiements des arbitres. Les clubs seront contactés pour savoir si certains de leurs membres seraient intéressés à faire parti de ce groupe de travail.

7.1.2 Durée des matches

§ 26 La Chaux-de-Fonds propose de faire passer les matches de 3×15 minutes à 3×20 minutes (Voir le document de la proposition pour les détails). L'idée est bien accueillie, mais cela pourrait poser problème à certains clubs qui ont des horaires de réservation de salles qui ne permettraient pas une telle extension. Il est alors proposé de créer une annexe au règlement des compétitions qui permettrait aux équipes qui le souhaitent de jouer en 3×20 minutes. La Chaux-de-Fonds va se pencher sur le sujet et essayer de faire une proposition pour l'AD de cette année.

7.1.3 Système d'inscription

§ 27 La Chaux-de-Fonds propose que l'inscription au championnat soit automatique pour les équipes y ayant participé la saison précédente (Voir le document de la proposition pour les détails). La proposition est bien reçue par les clubs. Il s'agira toutefois de bien faire attention à avoir une liste des responsables d'équipe à jour.

7.2 Coupe suisse

7.2.1 Matches de classement

§ 28 La solution proposée au problème soulevé (Voir document *Sujets de discussion de la commission des compétitions*) est de toujours proposer un maximum de matchs aux équipes lors de la première journée, et de ne garder que les demi-finales, la petite finale et la finale pour la deuxième journée.

7.3 Consommation d'alcool ou de produits illicites durant les compétitions

§ 29 La proposition de La Chaux-de-Fonds à ce sujet (voir le document de la proposition pour les détails) ne semble pas être bien formulée et les clubs sont un peu perplexes. Après clarification, il s'agirait dans un premier temps de simplement ajouter une règle anti-dopage au règlement des compétitions avec une référence à une liste de produits illicites officielle et mise à jour.

7.4 Gestion des forfaits

§ 30 La proposition de La Chaux-de-Fonds à ce sujet (voir le document de la proposition pour les détails) est plutôt bien accueillie par les clubs, mais nécessitera encore un peu de travail sur la forme.

8 Ligue plaisir

§ 31 Les inscriptions à la ligue plaisir ont été lancées bien trop tard cette saison ce qui a engendré trop peu d'inscriptions pour pouvoir organiser la compétition selon le règlement. Les équipes quelques équipes qui s'étaient inscrites ont ainsi pris l'initiative d'auto-organiser la compétition. Une deuxième tentative d'organisation sera effectuée la saison prochaine.

9 Tchoukball féminin

§ 32 Afin d'augmenter le nombre de filles dans le tchoukball, Genève propose d'autoriser une équipe composée uniquement de filles à participer au championnat. Mais ces joueuses pourraient toujours jouer dans une équipe mixte, afin de pouvoir avoir des équipes féminines comprenant des bonnes joueuses qui ne viendraient pas jouer dans une équipe féminine si elles devaient abandonner leur équipe mixte (voir le document de la proposition pour les détails).

§ 33 Il y a de nombreux avis différents sur le sujet parmi les clubs. Certains ne trouvent pas normal que les filles aient droit de ne pas jouer mixte alors que les hommes doivent jouer mixte. D'autres ne voient pas de problème à ce qu'il y ait des équipes féminines, mais ne sont pas convaincu par l'idée d'autoriser la participation de ces filles dans une équipe féminine *et* une équipe mixte.

§ 34 Il est ensuite précisé que cette proposition a pour but d'être transitoire et non définitive. Une fois que le but, qui est d'augmenter le nombre de filles dans le tchoukball, est atteint, il devrait alors être possible d'avoir un championnat exclusivement féminin et la règle autorisant les équipes féminines pourra être abrogée. Cet aspect transitoire devra être mieux mis en avant pour que la proposition soit mieux comprise. Un groupe de travail sera formé pour élaborer un proposition concrète qui sera présentée à la Conférence des Présidents 2015.

10 Mouvement junior

§ 35 Genève souhaite améliorer le développement du mouvement junior et pour ce faire propose de diminuer les cotisations FSTB des membres juniors à 10 CHF au lieu de 15 CHF et de répercuter la diminution sur les finances d'inscription au championnat (voir le document de la proposition pour les détails).

§ 36 Alain a représenté la proposition de Genève en comptant 487 membres juniors.

Montant de la cotisation	15.-	10.-
Entrée totale	7305.-	4870.-

Cela implique une diminution de 2435 CHF qui représenterai une augmentation de 135.30 CHF sur la finance d'inscription de chacune des 18 équipes du championnat.

§ 37 Les clubs ne comprennent pas bien en quoi la proposition du club de Genève va aider le mouvement junior.

11 Divers

11.1 Formation d'aide-entraîneur

§ 38 Le groupe spécialisé J+S tchoukball a lancé l'idée d'une formation d'aide-entraîneur auprès des clubs. Quatre clubs ont répondu, tous positivement. Cela fait néanmoins que trop peu de réponses et David demande à ce que les clubs en discutent en comité et répondent avec leur avis

11.2 Création de l'ETBF

§ 39 La Fédération Européenne de Tchoukball (ETBF) a été créée durant l'European Winners' Cup 2014 à Neuchâtel. Elle est en train de réfléchir à un moyen d'obtenir un fond de caisse. Une des suggestions est de demander des dons aux clubs. La FSTB a un fonds de développement et David demande aux clubs ce qu'ils pensent de prendre dans ce fonds pour aider l'ETBF à démarrer. Lausanne relève que ce fonds est soumis à un règlement. David ira regarder ce que le règlement indique et s'il est possible de l'appliquer pour l'ETBF.


11.3 TBC Vallorbe

§ 40 Le président du TBC Vallorbe, Denis Marquis est parti vivre à l'étranger avec sa famille et personne n'a voulu reprendre les rênes du club qui a donc été dissous.

12 Clôture

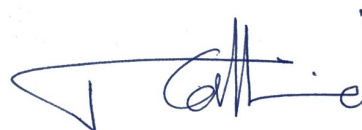
§ 41 David remercie les clubs de leur venue et de leur participation. Il clôt la séance à 18h50.

Président de la
Fédération Suisse de Tchoukball

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Sandoz', written over a large, stylized letter 'D'.

David Sandoz

Vice-président de la
Fédération Suisse de Tchoukball

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thibaut Collioud', written in a cursive style.

Thibaut Collioud